

Direction départementale
des Territoires

Laval, le 14 janvier 2019

Affaire suivie par : Olivier Cocherie
Mel : olivier.cocherie@mayenne.gouv.fr
Tél. 02 43 67 89 15

Le préfet de la Mayenne

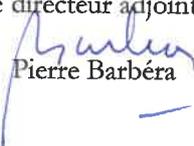
Objet : Projet de carte communale de Bouchamps-Les-Craon

**Avis de la commission départementale de la préservation
des espaces naturels, agricoles et forestiers
(C.D.P.E.N.A.F) du 13 décembre 2018**

La commission émet un avis favorable sur le projet de carte communale de Bouchamps-Les-Craon assorti d'une observation :

- La densité des extensions urbaines à vocation d'habitat doit être de 12 logements minimum par hectare.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,


Pierre Barbéra

Copie à :